



*Une séance ordinaire ajournée du conseil de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska sera tenue le **mercredi 13 janvier 2021** à compter de **13 h 15**, exceptionnellement par vidéoconférence conformément à l'Arrêté numéro 2020-074 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du 2 octobre 2020. L'enregistrement de cette séance du conseil sera publié sur le site Web de la MRC, dès que possible, conformément au même Arrêté.*

ORDRE DU JOUR

- Présences et constatation du quorum
1. Réouverture de la séance
 2. Période de questions
 3. Embauche au poste de greffier surnuméraire
 4. Fonds local d'investissement – Octroi de prêts dans le cadre du Programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises
 5. Règlement numéro 2015-279 décrétant un emprunt aux fins de contribuer financièrement aux travaux de réfection du sentier cyclable l'Estriade :
 - 5.1 Résolution de concordance relativement à un emprunt par billets au montant de 284 000 \$ en date du 20 janvier 2021
 - 5.2 Résultats des soumissions
 6. Période de questions
 7. Clôture de la séance